



## Annexe 1A - Fiche de pré-inscription TEMPS DANSES 17 mars 2024

Document à remplir **en capitales d'imprimerie** et à nous retourner au plus tard pour le :

**MARDI 31 OCTOBRE 2023**

Ce document nous permet de prendre connaissance de votre candidature qui sera examinée par le Comité Temps Danses en fonction des critères suivants :

- priorité aux associations de la COPAMO
- diversité des styles de danse
- pas plus d'un groupe par professeur
- au moins un groupe par association si possible
- associations n'ayant pas pu être retenues les années précédentes
- nombre total de danseurs

Une fois votre candidature retenue, vous devrez dans les plus brefs délais nous envoyer les documents qui vous seront adressés par mail et qui permettront de valider votre inscription.

NOM Organisme : .....

Adresse : .....

.....

Nom personne responsable : .....

N° Téléphone : ..... courriel : .....

Discipline présentée : ..... Nom du professeur : .....

N° Téléphone professeur : ..... courriel professeur : .....

---

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA PRE-INSCRIPTION :

**NOMBRE DE DANSEURS** (16 personnes maxi) : .....

**AGE DES DANSEURS** \*: enfants (moins de 12 ans)

ados (de 12 à 18 ans)

adultes

\* cocher la ou les cases concernées

